

L'action contre les mines doit comporter un large éventail d'éléments et d'options, dont des composantes humanitaires et économiques gravitant autour de l'enlèvement des mines. M. Miyet définit ainsi le mandat des Services d'action contre les mines: coordination avec les autres agences de l'ONU, avec les pays hôtes et les autres partenaires, appui des programmes de déminage existants et création de nouveaux programmes, coordination des renseignements, promotion de nouvelles technologies de déminage et défense des droits. Les Services collaborent avec les programmes sur le terrain dans des pays comme le Cambodge et l'Afghanistan et a la flexibilité de créer des programmes et de les diriger jusqu'à ce que le Programme pour le développement des Nations Unies ou les pays hôtes les prennent en charge.

M. Miyet souligne l'importance que les pays participants apportent une importante contribution financière aux Services d'action contre les mines, indiquant que le budget annuel de 12 millions n'est qu'une fraction de la somme totale de 145 millions nécessaire chaque année dans le domaine des mines. Il suggère que la communauté internationale se donne trois priorités pour la période immédiatement après la conférence :

- Une meilleure définition de l'ampleur et des conséquences du problème des mines antipersonnel, sachant que les chiffres seuls - 110 millions de mines et des victimes innombrables - ne reflètent pas tous les aspects humains et économiques de ce problème.
- Une liste de toutes les mesures spécifiques à prendre, de l'enlèvement des mines à la réduction des risques.
- La coordination de toutes les activités entreprises dans le monde entier.

L'honorable Patrick Leahy
Sénat des États-Unis, États-Unis d'Amérique

Le sénateur Patrick Leahy, des États-Unis, rappelle "l'acte de foi" du Ministre L. Axworthy qui a lancé le processus d'Ottawa, et fait remarquer que les gouvernements et les ONG participant à la Conférence "réussiront à faire quelque chose que personne n'attendait et qui offre la possibilité d'empêcher des souffrances effroyables dans les rangs de générations entières de par le monde." Il ajoute que les Américains qui ont appuyé cette démarche "redoubleront d'efforts pour que notre propre gouvernement ratifie le Traité. J'espérais que cela ne serait pas nécessaire. Mais c'est un défi que je tiens à relever, car je suis persuadé que le jour viendra où notre pays le signera."

Soulignant qu'il parle à titre personnel, M. Leahy défie les personnes qui ne se sont pas encore engagées à signer le Traité d'exposer des raisons concrètes expliquant leur décision. "Il n'y a aucune raison légitime de ne pas le signer — uniquement des excuses", déclare-t-il.

Tous les participants devraient quitter Ottawa bien déterminés à former des coalitions pour la prochaine phase d'application, poursuit M. Leahy. Le sénateur met en relief l'importance que revêt le Traité, que les États-Unis le signent ou non. Selon lui, la décision du président américain de ne pas signer le Traité s'explique par les pressions qu'exerce le Pentagone ainsi que par l'opinion de ses conseillers qui définissent à tort l'utilisation des mines comme étant un choix visant à protéger la vie des soldats. Il ajoute que le Pentagone avait proposé des exceptions qui auraient affaibli le Traité et retardé sa mise en application d'au moins dix ans, un résultat qui aurait été "totalement et fondamentalement inacceptable".

De telles opinions ne peuvent retenir la marée de l'histoire que pendant un certain temps, selon M. Leahy, qui qualifie les mines de "fléau contre l'humanité", un fléau que nous avons nous mêmes déchaîné et auquel nous pouvons, seuls, mettre fin. Le sénateur insiste sur la nécessité, pour tous les pays, de jouer un rôle dans ce contexte et exhorte son gouvernement à signer le Traité. Il ajoute que, même si son gouvernement n'est pas prêt à signer le Traité aujourd'hui même, il devrait s'engager sans ambages à respecter les conditions dans lesquelles il signera le